



Pour diffusion immédiate : 31/1/2025

GOUVERNEURE KATHY HOCHUL

## DÉCLARATION DE LA GOUVERNEURE KATHY HOCHUL

« Plus tôt dans la journée, un médecin new-yorkais a été inculpé en Louisiane pour avoir prescrit à une patiente, par le biais de la télémedecine, un médicament abortif. C'est exact : un médecin est poursuivi pour avoir fourni des soins de santé de base à son patient.

Nous avons toujours su que les politiciens anti-avortement ne se contenteraient pas de la seule annulation de l'arrêt Roe v. Wade. C'est pourquoi j'ai collaboré avec les législateurs afin d'adopter des lois de pointe pour protéger les prestataires de soins et les patients. Les États doivent plus que jamais prendre des mesures pour protéger la liberté de procréation. C'est un combat je suis déterminée à mener jusqu'au bout. »

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418  
Inscrivez-vous pour recevoir les informations les plus récentes du Bureau de la gouverneure :  
[ny.gov/signup](http://ny.gov/signup) | Envoyez NEW YORK par SMS au 81336

[SE DÉSABONNER](#)